




Envoyé en préfecture le 12/09/2022
Reçu en préfecture le 12/09/2022
Affiché le 
ID : 033-213300700-20220901-2022_43-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1ER SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le Premier septembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 août 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Chantal BOURDELAS pouvoir Magali LARAPIDIE, Audrey JOLLY pouvoir Didier PHOENIX, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Gilles RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : Jacques LASSALLE

DELIB_2022/43_Finances

Gratification de stage de Léa Verdière

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la Mairie a accueilli Léa VERDIERE du 1^{er} juin au 6 juillet une stagiaire du lycée professionnel Odilon Redon de Pauillac.

Pour la remercier de son implication dans le service, Monsieur le Maire

PROPOSE de verser à Madame VERDIERE une gratification de stage de 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité

D'AUTORISER le Maire à verser une gratification de stage de 300 € à Léa VERDIERE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97